

**SERVICE DE GESTION DE RISQUE DU MARCHÉ (SGRM)
MANDAT**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DES ASSOCIÉS DANS LA SOCIÉTÉ	
, TENUE LE	
, (Nom de la société)	
À , PROVINCE DE QUÉBEC.	
ATTENDU QUE	Les Éleveurs de porcs du Québec (les « Éleveurs »), à titre d'agent de vente des producteurs, a établi un programme volontaire permettant aux producteurs qui le désirent de prendre, à l'égard des porcs qu'ils produisent et dont ils sont propriétaires, des contrats à livraison différée.
ATTENDU QUE	à cette fin, les Éleveurs mettent à la disposition des producteurs le Service de gestion du risque du marché (« SGRM »);
ATTENDU QUE	les associés désirent que la société se prévale du SGRM, ce qui implique qu'une demande d'adhésion doit être dûment remplie selon la formule reproduite à l'annexe 8 du <i>Règlement sur la production et la mise en marché des porcs</i> (L.R.Q., c. M-35.1, a. 92, 98 et 100);
ATTENDU QUE	les associés s'engagent à respecter les conditions de la demande d'adhésion et les dispositions applicables du <i>Règlement sur la production et la mise en marché des porcs</i> ;
SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE ET APPUYÉE , il est résolu de mandater	
_____ , pour signer, pour et au nom de chacun	
des	
(Nom du producteur)	
associés dans la société, tous les documents nécessaires à la demande d'adhésion relative aux contrats à livraison différée déposée au nom de la société.	
Nom de tous les associés (en lettres moulées) :	Signature de tous les associés :